

MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS



SÉANCE ORDINAIRE 14 JANVIER 2025

1.- Ordre du jour

Accepté tel que rédigé et communiqué.

2.1 - Adoption et suivi des procès-verbaux

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 10^e jour de décembre 2024 soit accepté, tel que rédigé, corrigé et communiqué.

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil, tenue le 17^e jour de décembre 2024 soit accepté, tel que rédigé, corrigé et communiqué.

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil, tenue le 23^e jour décembre 2024 soit accepté, tel que corrigé et communiqué

3 - COMPTES À PAYER - DÉCEMBRE 2024

<u>NOM</u>	<u>SOLDE</u>
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	3 495.21
ÉNERGIES SONIC	21 229.35
BETON DALLAIRE LTEE	3 435.00
BRANDT	3 612.77

3 - COMPTES À PAYER - DÉCEMBRE 2024

GARAGE F. MARTEL & FILS	4 234.31
LES HUILES DESROCHES	4 242.71
SERVICES MÉCANIQUES BOIVIN	6 903.71
PIÈCES D'AUTOS G.G.M.	3 503.88
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT ENR.	5 750.82
S3-K9	3 231.98

3 - COMPTES À PAYER - DÉCEMBRE 2024

SANI-CHARLEVOIX	7 189.40
STANTEC	4 800.21
TETRA-TECH QI	33 715.90
VILLE DE BAIE SAINT-PAUL	3 983.63

**3.1 - Liste des chèques et des paiements effectués
suivant les comptes acceptés en décembre 2024,
les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en
vertu du règlement**

4.1 – Adoption du règlement no 751 – modifiant le règlement no 346 relatif à la collecte des ordures

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement no 346 sur la collecte des ordures générées sur le territoire de la Petite-Rivière-Saint-François afin de définir les dates de collectes des bacs roulants à ordure, des bacs roulants à recyclage et des bacs roulants à compost pour l'année 2025.

4.1 – Adoption du règlement no 751 – modifiant le règlement no 346 relatif à la collecte des ordures

CALENDRIER DE COLLECTE
PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS
 INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
 DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINTE-FRANÇOIS.

2025

JOURNÉES DE COLLECTE

- ORDURES: MARDI**
- RÉCUPÉRATION: MERCREDI**
- COMPOST: JEUDI**
- COLLECTE REPORTÉE AU LENDEMAIN**

Collecte des ordures
 Collecte des encombrants sur réservation
 Collecte des résidus verts sur réservation

GUIDE DU TRI

Déchet
 Le déchet sans logo, les matières métalliques et autres objets.
IMPORTANT! Aucun résidu de cuisine ne doit y retourner.

Récupération
CHANGEMENT IMPORTANT pour la récupération au vers.

Compost
 Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton soûlés, respectivement. Éviter les matières en vrac dans le sac ou dans des sacs en papier brun.

JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
				31

AVRIL

L	M	M	J	V
1	2	3	4	
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
				30

JUILLET

L	M	M	J	V
1	2	3	4	
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

4.2 – Adoption du règlement no 752 – modifiant le règlement de taxation no 708

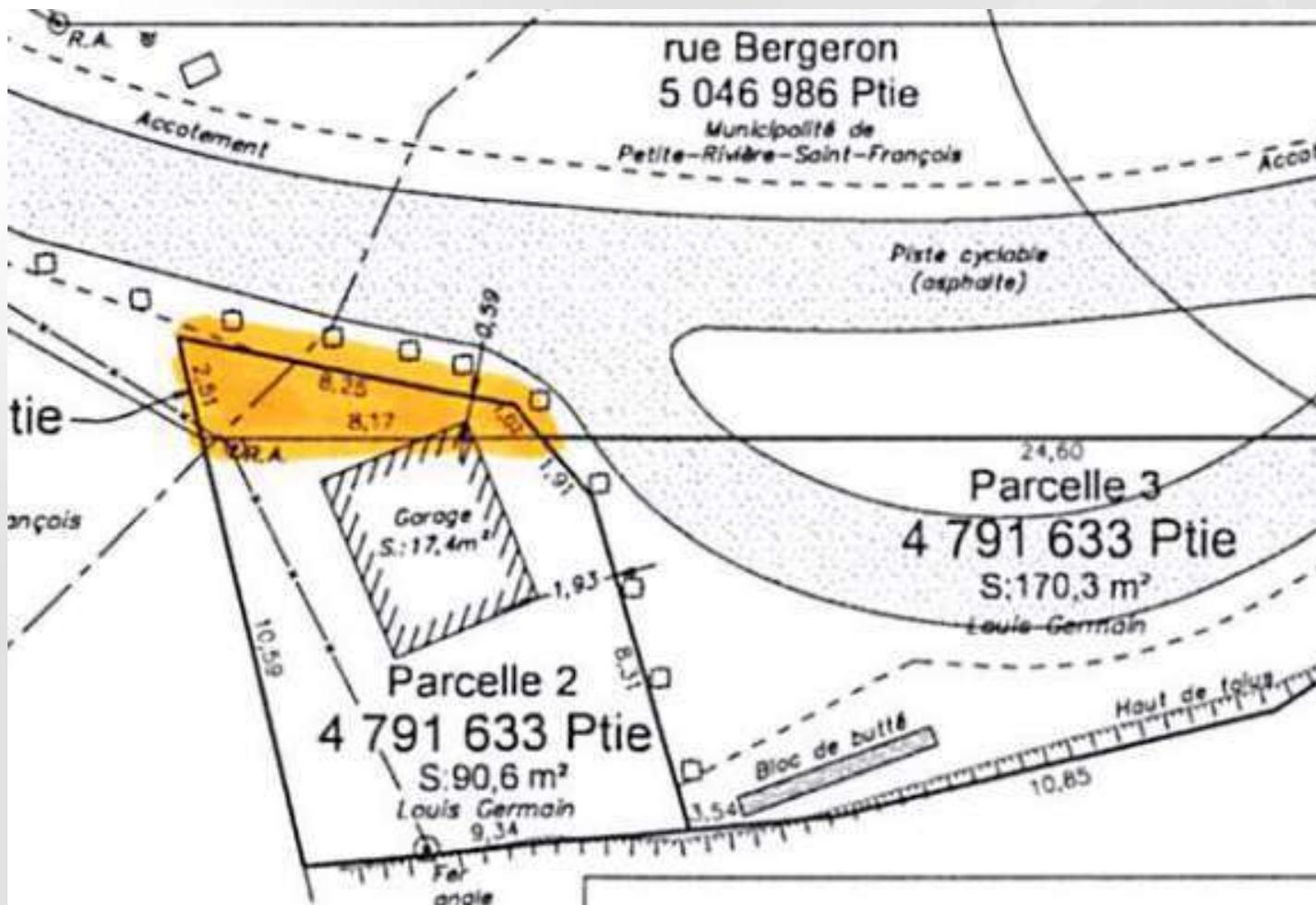
Le conseil municipal adopte le règlement 752 fixant la tarification suivante pour les taux de taxes et les tarifs de services et de secteur pour l'exercice financier 2025.

**4.3 – Avis de motion – règlement no 753 visant à
procéder à la fermeture et à la déverbalisation
comme chemin public d’une partie du lot 5 046 986**

Règlement visant à procéder à la fermeture et à la déverbalisation comme chemin public d’une partie du lot 5 046 986 du Cadastre du Québec (partie de la rue Bergeron), circonscription foncière de Charlevoix 2.

4.3.1 – Projet de règlement no 753 visant à procéder à la fermeture et à la déverbalisation comme chemin public d'une partie du lot 5 046 986 du Cadastre du Québec (assiette de la rue Bergeron), dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, d'une superficie de douze mètres carrés et six dixièmes (12,6 m.c.) devant être désignée comme étant le lot 6 666 888 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, à la suite du dépôt du plan cadastral préparé par monsieur Patrice Fortin, arpenteur-géomètre, le 20 décembre 2024, sous le numéro 5705 de ses minutes.

4.3.1 -



5.1 – Réserve 2024

02 32000 527	Traitement de fissure	7 500.00 \$
	TOTAL	7 500.00 \$

5.2 – Renouvellement cotisation annuelle ADMQ

Le conseil municipal autorise, pour deux employés, le renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ au montant de 952 \$ excluant les taxes applicables et 1 098 \$ incluant les taxes pour les assurances.

5.3 – Demande de subvention – Emplois d’Été Canada 2025

La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François entérine le dépôt d’une demande d’aide financière, auprès du ministère concerné, pour l’embauche d’étudiants pour la saison estivale 2025, au volet loisir, culture et/ou travaux publics & urbanisme

5.4 – Eastern Alliance – Mandat 2025

5.5 – Marc Bertand – Mandat 2025

Le conseil municipal accepte le mandat à donner Marc Bertrand pour l'année 2025 pour un montant n'excédant pas 30 000 \$.

5.6 – Québec Méga-Trail – Édition 2025

Pour le 80k (quai):

- Montage/démontage du site de départ le 5 juillet entre 3h00 am et 5h30 am;
- Installation de toilettes chimiques le vendredi 4 juillet et ramassage le 6 juillet;
- Clé du cadenas fermant le panneau électrique près du quai ;
- Mettre des cônes dans la rue pour indiquer aux coureurs de rester hors du chemin.

5.7 – Québec Méga-Trail – Soutien financier

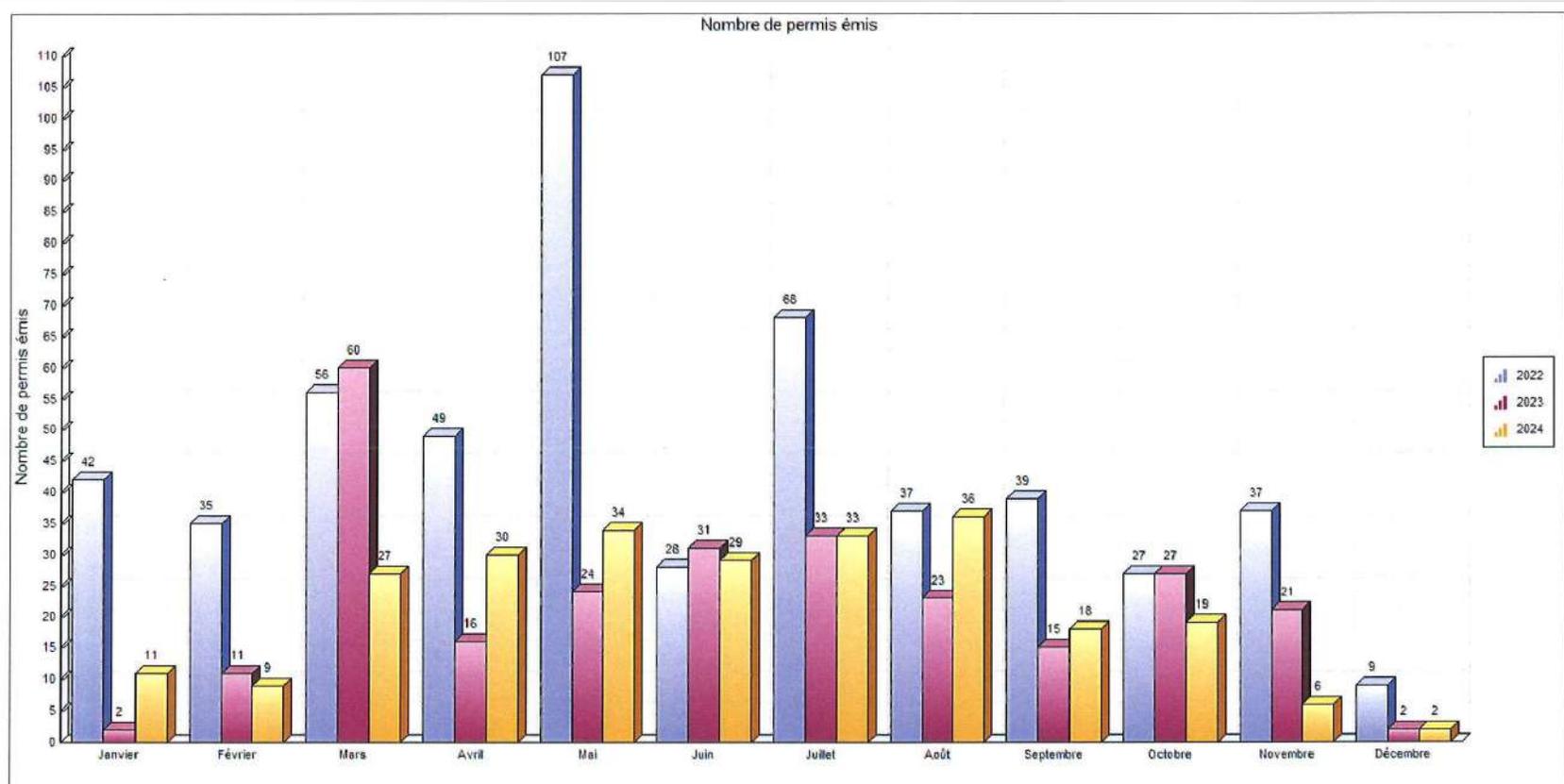
Contribution financière de 1 500 \$ soit accordé à l'organisation à titre de soutien de la municipalité à l'événement.

5.8 – Lot 6 658 460 – Demande de dérogation mineure

5.9 – Lot 6 658 461 – Demande de dérogation mineure

5.10 – Lot 6 658 462 – Demande de dérogation mineure

6. - Prise d'acte des permis émis en décembre 2024



6. - DÉTAILS DÉCEMBRE 2024

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
<i>Construction nouvelle - Principal - Résidentiel</i>	1	400 000,00 \$	227,00 \$
<i>Rénovation - Transformation</i>	1	5 000,00 \$	50,00 \$
SOUS-TOTAL	2	405 000,00 \$	277,00 \$
TOTAL	2	405 000,00 \$	277,00 \$

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
SÉANCE JANVIER 2025

7 - Courrier de décembre 2024

8 – Divers

9 - Rapport des conseillers(ère)

Publié sur les réseaux sociaux

10 - Questions du public

11 - Levée de l'assemblée